Rédaction :	Vérification (qualité) :	Validation (expertise) :	Approbation :
M. ROCHER (21/08/2019)	M.J. DUFOUR (21/08/2019)	M.J. DUFOUR (21/08/2019)	M. ROCHER (21/08/2019)

Intérêt :

L'examen cytobactériologique des urines est un examen simple permettant notamment de diagnostiquer une infection urinaire et de déterminer le germe en cause.

Préconisations pour le prélèvement :

1. Chez l'adulte

- Se laver les mains.
- Faire une toilette locale avec du savon liquide et des compresses.
- Rincer et bien sécher.
- Uriner le premier jet dans les toilettes.
- Recueillir ensuite l'urine dans le flacon stérile (sans en toucher l'intérieur).
- Bien reboucher le flacon.
- Identifier le flacon avec votre nom et prénom, date de naissance, si cela n'a pas été fait par le laboratoire, et la date et l'heure du recueil.

Le flacon contient un conservateur (poudre), il doit être conservé à température ambiante et acheminé dans les 8 heures au laboratoire pour un rendu du résultat sous 24 à 48 heures. Si besoin, il peut se conserver à température ambiante jusqu'au lendemain.

2. Chez le petit enfant

- Faire une toilette avec du savon liquide et des compresses.
- Rincer et bien sécher.
- Coller la poche stérile.
- Recueillir les urines dans un flacon stérile par le robinet en bas de la poche.
- Si l'enfant n'a pas uriné au bout d'une heure, refaire une toilette au savon liquide avant de poser une nouvelle poche.
- Identifier le flacon avec le nom et le prénom de l'enfant si cela n'a pas été fait par le laboratoire et le date et l'heure du recueil.

Si le flacon ne contient pas de conservateur (pas de poudre), il doit être acheminé au laboratoire dans les plus brefs délais (2 heures à température ambiante). Il peut être conservé 8 heures au réfrigérateur dans un sac plastique.

Si le flacon contient un conservateur cf ci-dessus.